



Baignage du parcours

Sachez les reconnaître!



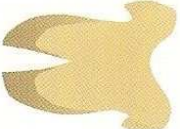
LE LIÈVRE



LE RENARD



LE CERF



LE SANGLIER

... les empreintes

## Le parcours



**D La borne de départ se situe à Saint-Aubin-d'Aubigné sur le parking route de Chasné** (en amont du pont de la RD n° 175). Emprunter l'allée bordant le ruisseau. Au lavoir, continuer en face en suivant le ruisseau. À l'extrémité nord de l'étang, grimper à travers bois par le sentier de terre. Au croisement, poursuivre l'ascension. Et rejoindre une prairie située plus haut sur la gauche (*panorama sur l'église de Saint-Aubin-d'Aubigné*). La traverser et continuer par le chemin herbeux. Passer entre la plantation et le bassin tampon puis utiliser la passerelle menant à Gâtine. Se diriger vers le pont de la RD n° 175. Marcher sur la route pendant un quart d'heure jusqu'à la Vieille Métairie.

**1 Suivre le ruisseau puis la lisière sud du Bois de Chinsève.** Franchir une zone de landes (*Ajones d'Europe, Bouleaux Verruqueux et diverses Fougères...*) pour accéder à la Pinède. Emprunter à gauche une sente forestière sur 500 m et déboucher sur un boisement de Chênes de Pays, Hêtres et Châtaigniers. Le parcourir puis, à la route, prendre à gauche. Couper la RD n° 23. Avancer jusqu'au Bois de Borne puis continuer par le GR37 jusqu'au Tombeau de Saint-Léonard.

**2 Traverser la RD n° 175** et se diriger vers l'allée forestière située 50 m plus haut. Plonger dans la futaine résineuse puis bifurquer à gauche par le chemin de terre. Marcher en lisière sud puis ouest du Bois de la Fertais et remonter le long de prairies. Rejoindre l'église

Saint-Melaine et découvrir également le moulin à eau (*fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*) situé en contrebas de la chaussée et la fontaine Saint-Melaine (*restaurée en 2004*). Dirigez-vous vers le cimetière puis la mairie via la RD n° 90. Continuer par la rue de Princé jusqu'à la sortie du Haut-Princé. Aller à la rencontre d'un calvaire en bois (*plus vieille croix du territoire communal*) devant lequel, vous prendrez la direction de la Bénardière. Au carrefour, tourner à gauche puis emprunter la route qui fait face au relais téléphone. Longer la Zone d'Activités Intercommunale pour rejoindre Marylande.

**3 Traverser le bosquet de l'autre côté de la RD n° 221** puis faire le tour du champ. Au chemin d'exploitation, virer à droite. Contourner un bosquet de feuillus. Au croisement, descendre à gauche vers la Lande. Face au village, prendre à gauche, passer devant la ferme de la Corbière. Tourner à droite en direction de La Reboursais et prolonger votre marche jusqu'à la RD n° 106. Prendre la direction du supermarché.

**4 Tourner à la première intersection en direction du Bas Torial.** En ville, emprunter la rue des Courtils puis des Ouches. Prendre l'allée entre les deux pignons de maison puis se rendre à l'extrémité du talus. Rejoindre le rond-point puis suivre le chemin à la droite des peupliers. Traverser la pelouse derrière la salle des sports et repérer le pont de la RD n° 175.

*Au ruisseau du Vieux Poulon*